

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET DE REEDUCATION NABI ZANA »

Siège ABIDJAN COCODY BONOUMIN CITE PRESSE  
LOT 221 ILOT 2.383 27 BP 223 ABIDJAN 27, Lot 221, Ilot  
2.383

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24/03/2025 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, et enregistrés au CEPICI le 21/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET DE REEDUCATION NABI  
ZANA »

Objet : - masseur-kinésithérapeute;  
- la fourniture de prestation de service de massage n'ayant pas de vocation médicale et/ou thérapeutique auprès de toutes entreprises ou particuliers, quelque soit son domaine d'action ;  
- la fourniture de prestations liées au bien être et à la relaxation auprès de toutes entreprises ou particuliers, quelque soit son domaine d'action ;  
- la vente de produits de massages, relaxation.

La prise de participation de la société dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, travaux Publics pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY BONOUMIN CITE PRESSE  
LOT 221 ILOT 2.383 27 BP 223 ABIDJAN 27, Lot 221, Ilot

2.383

Dirigeant(s) M MAMADOU COULIBALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06619 du 02/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40061/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

